Western Economic Diversification Canada

1989-90 Estimates

Part III

Expenditure Plan

89-03558/

The Est.. :nts

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1989

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1990-III-81
ISBN 0-660-54750-3

1989-90 Estimates

Part III

Western Economic Diversification Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special ana'vses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 4
B. Use of 1987-88 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 7
B. Recent Performance
   1. Highlights 9
   2. Review of Financial Performance 11
C. Background
   1. Introduction 12
   2. Mandate 12
   3. Program Objective 13
   4. Program Description 13
   5. Program Organization for Delivery 13
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 16
   2. Initiatives 16
   3. Update on Previously Reported Initiatives 18
E. Program Effectiveness 21
F. Performance Information and Resource Justification 26

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 31
   2. Personnel Requirements 32
   3. Capital Expenditures 34
   4. Transfer Payments 35
   5. Revenue 37
   6. Net Cost of Program 38
B. Other Information
   1. Responsibilities Transferred from the Department of Regional Industrial Expansion 39

Spending Authorities

A. Authorities for 1989-90 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1989-90 Main Estimates	1988-89 Main Estimates
	Western Economic Diversification		
1	Operating expenditures	31,762	17,269
5	Grants and contributions	238,999	279,427
(S)	Minister of Western Economic Diversification - Salary and motor car allowance	48	-
(S)	Liabilities under the Small Business Loans Act	14,000	14,000
(S)	Contributions to employee benefit plans	2,580	1,553
	Total Department	287,389	312,249

Votes -- Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1989-90 Main Estimates
	Western Economic Diversification	
1	Western Economic Diversification - Operating expenditures	31,762,000
5	Western Economic Diversification - The grants listed in the Estimates and contributions	238,999,000

Program by Activity

(thousands of dollars)	1989-90 Main Estimates					1988-89 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Capital	Transfer payments	Total	
Western Economic Diversification	313	32,593	1,797	252,999	**287,389**	312,249
1988-89 Authorized person-years	200					

Note: The person-year figures for the upcoming fiscal year 1989-90 exclude Minister's exempt staff and Governor in Council appointees since these person-years are no longer controlled by Treasury Board.

B. Use of 1987-88 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote (dollars)		Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Western Economic Diversification			
60	Operating expenditures	....	8,569,000	5,202,975
65	**Grants and contributions**	....	**91,979,002**	37,248,931
(S)	**Liabilities under the** Small Business Loans Act	....	9,808,660	**9,808,660**
(S)	**Contributions to employee** benefit plans	....	.....	.....
	Total Program - Budgetary		110,356,662	**52,260,566**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1989-90

1. Highlights

The Department of Western Economic Diversification (WD) plans to achieve the following during fiscal year 1989-90:

- Increase the project approval rate (as of December 16, 1988, 701 projects had been approved, at a value of $437.4 million) by continuing a concerted effort to stimulate high quality proposals and to increase funding in strategically important sectors such as technology, services, trade, and major projects (see page 17).

- Focus on its advocacy role in representing the interests of western Canada in the development and delivery of national policies and the design of national programs, and ensure that western Canada is effectively linked to decision-making in Ottawa. WD will continue to be an active participant in the procurement review process and the major crown project procurement process, ensuring that western Canadian industry is given full access in the competitive bidding system. WD will also focus on major projects that can stimulate the economy; act as an advocate for western businesses relative to other federal departments and other levels of government in terms of regional and economic policy development; and facilitate and coordinate major project development (see page 17).

- Promote regional and economic development and improved federal-provincial relations using such means as problem-solving and pathfinding. WD will thus fulfill one of its primary responsibilities, that being to coordinate Government of Canada policies and programs relating to western development and diversification as well as Government of Canada efforts to establish cooperative relationships with the western provinces and public and private western organizations (see page 17).

- Use a hands-on, personalized approach in dealing with clients, in keeping with the principles established in the design of the program (see page 17).

- Provide direct assistance to the private sector in the form of grants and contributions in the amount of $253.0 million, $92.9 million more than the 1988-89 forecast (see Figure 11, page 36).

- Maintain current levels of investment generation. To date, for example, each dollar contributed under the Western Diversification Program (WDP) has been matched by $3.00 from other government departments, other levels of government and/or the private sector. When WD's contribution through the WDP is considered net of those amounts which are repayable to the department, the leverage rises to $20.60 for each dollar paid from the fund. (Investment generated or "leverage" for WDP and other programs is presented in Figure 6, page 23).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	**Estimates 1989-90**	Forecast 1988-89	Change
Western Economic Diversification	**287,389**	185,233	102,156
Person-Years	**313**	262	51

Explanation of Change: The 1989-90 Main Estimates figure reflects the apportionment of the $1.2 billion Western Diversification Fund to 1989-90 as well as the full operating requirements for an organization of 313 authorized and 7 non-controlled person-years. The increase of $102.2 million (55%) over the 1988-89 forecast is due to the increased use of WD programming and the full staffing of the department (forecast to be achieved by March 31, 1989).

Explanation of 1988-89 Forecast: The 1988-89 forecast of $185.2 million, which is based on information known to management as of November 30, 1988, is 41% less than the 1988-89 Main Estimates of $312.2 million (see Spending Authorities, page 4). This variance is due to the start-up of new programming, in the form of the Western Diversification Program. It is also the result of the multi-year nature of the program, whereby funding on projects approved in 1988-89 will generally be expended over future years, not just during 1988-89. Future year spending on currently approved projects is presented in figure 2.

Figure 2: Future Year Spending on Currently Approved Projects*

(thousands of dollars)	1989-90	1990-91	Beyond 1990-91
WD Program	91,173.3	69,422.1	88,142.0
Industrial and Regional Development Program	8,798.9	5,108.8	5,194.3
Western Transportation Industrial Development Program	5,464.3	2,629.8	771.0
Economic and Regional Development Agreements	20,529.8	8,358.4	3,027.6
Total Commitments by Year	125,966.3	85,519.1	97,134.9

* These figures reflect the cashflow for projects already approved, as at January 9, 1989.

B. Recent Performance

1. Highlights

Highlights of the program in 1988-89 are presented below.

- The Western Economic Diversification Act (C.17 SC 1988), which established the Department of Western Economic Diversification and outlines the powers, duties and functions of the Minister, was proclaimed on June 28, 1988.

- The Western Procurement Initiative (WPI), developed in consultation with Supply and Services Canada (SSC), received government approval on June 28, 1988. This initiative includes a provision for an increase over the next four years of $600 million of high value added discretionary purchasing by the Government of Canada from western Canadian sources over and above the 1986-87 level of $933 million in SSC contracts. It also includes a commitment to work towards having a greater portion of major crown projects sourced or sub-contracted in the West. WPI is one of several key initiatives directed to increasing both the level of federal procurement in the West and the development of competitive suppliers. Such initiatives, spearheaded by WD, are described on page 19.

- Communications and service to the public have been treated as priorities. From August 4, 1987 to December 16, 1988, close to 97,000 telephone enquiries have been handled and nearly 7,700 face-to-face consultations with interested parties have taken place. Other communications initiatives include the preparation and circulation of background documents outlining the WD program process with information regarding eligibility and application procedures; a direct mail campaign inviting businesses in western Canada to receive the first edition of the WD newsletter; a highly successful WD product show in Edmonton; and twenty-seven "WD Days", which are seminars designed to inform the business community about WD, at various locations in western Canada .

- From its inception to December 16, 1988, the Department of Western Economic Diversification has approved assistance in the amount of $437.4 million to 701 projects. These project approvals were made pursuant to the following programs:

- under the Western Diversification Program, 276 projects for total approved assistance of $363.7 million. A total of 3,907 applications have been received to date. Small business projects reflecting the entrepreneurial spirit of western Canada represent the majority of the total project number. In addition, hundreds of firms or organizations have benefited from WD's pathfinding services by being directed to other federal or provincial agencies as well as private funding sources enabling their projects to get underway;

- under the Industrial and Regional Development Program, 67 projects for a total of $22.0 million of approved assistance;

- under the Western Transportation and Industrial Development Program, 83 projects with approved contributions totalling $11.8 million; and

- under Economic and Regional Development Sub-Agreements, 275 projects with total approved assistance in the amount of $39.9 million.

- As of December 2, 1988, the support provided to western industry has resulted in the maintenance of employment for close to 1,400 persons, while it is expected that over 10,000 employment opportunities have been created.

Highlights of the program in 1987-88 are presented below.

- The Memorandum to Cabinet establishing the Western Diversification Program was approved by Cabinet on November 19, 1987.

- On December 3, 1987, the Terms and Conditions of the Western Diversification Program were approved by the Treasury Board.

- WD's contribution program was launched in December, 1987 by the department. A background document outlining principles to guide the project assessment and approval process was made public, along with a subsequent document explaining WD procedures.

- The Western Diversification Program received 2,141 applications and assistance was authorized for 54 projects with a total value of $243.1 million.

- WD provided financial support for 40 projects for a total of $14.5 million under the Industrial and Regional Development Program

- Fifty-six Western Transportation and Industrial Development projects were provided with funding totalling $7.8 million.

- One hundred and forty-eight projects under Economic and Regional Development Agreements were assisted, of which the WD funding share is $18.7 million.

2. Review of Financial Performance

Figure 3: 1987-88 Financial Performance

(thousands of dollars)	1987-88		
	Actual	Main Estimates*	Change
Western Economic Diversification	52,261	...	52,261
	52,261	...	52,261
Revenue credited to the CRF	3,278	...	3,278
Person-Years	65	...	65

* Since the department was announced on August 4, 1987, there were no Main Estimates for 1987-88. Requirements for the newly created department were met through Supplementary Estimates (B) and (E).

C. Background

1. Introduction

On August 4, 1987, the Prime Minister announced a $1.2 billion Western Diversification Fund, designed to bring the West more fully into the mainstream of national economic development through the judicious investment of the Fund in projects with the greatest potential for economic development and diversification. At the same time, the Prime Minister announced the creation of the Western Diversification Office (now the Department of Western Economic Diversification) charged with responsibility for administering the Fund and for working with western industry, producer associations, cooperatives, labour and provincial governments to develop business-related programs. The department has responsibility for acting as pathfinder for western Canadian businesses seeking access to federal economic programs and for ensuring that western interests are represented in the development of federal economic policies. In addition, it is intended to serve as a focus for federal economic activities in western Canada, particularly those that are aimed at the development of new businesses and industries and related business infrastructures.

The department was also given responsibility for administering certain programs for the West previously administered by the Department of Regional Industrial Expansion. Over the years 1987-88 to 1991-92, approximately $300 million has been transferred to the budgets of the Department of Western Economic Diversification from the Department of Regional Industrial Expansion for these programs. This includes specific subsidiary agreements under the Economic and Regional Development Agreements (ERDA's), General Development Agreements (GDA's), the Western Transportation Industrial Development Program (WTID), and the now expired Industrial and Regional Development Program (IRDP). Details of those responsibilities are set out in Supplementary Information, Section II, page 39.

2. Mandate

On June 28, 1988, the Western Economic Diversification Act was proclaimed to promote the development and diversification of the economy of western Canada and to advance the interests of western Canada in national economic policy, and in program and project development and implementation.

The Act established the Department of Western Economic Diversification (formerly the Western Diversification Office) and outlines the powers, duties and functions of the Minister. The Act also sets out the departmental mandate to:

- guide, promote and coordinate the policies and programs, including those related to industrial benefits, of the Government of Canada in relation to the development and diversification of the economy of western Canada;

- lead and coordinate the efforts of the Government of Canada to establish cooperative relationships with the provinces constituting western Canada, business, labour and other public and private organizations for the economy of western Canada; and

- compile detailed information on all programs and projects undertaken by the Minister for the purpose of measuring trends, development, and progress in the development and diversification of the economy of western Canada.

3. Program Objective

The objective of the Department of Western Economic Diversification is to promote economic expansion and diversification in Western Canada in a manner that provides added influence for the West in national policy and decision-making, that improves client services in the West and that facilitates federal-provincial coordination.

4. Program Description

The Western Diversification Program will exercise, in close co-operation with western stakeholders, more effective guidance over federal government policies, regulations and resources so that they become more constructive instruments of western economic growth and diversification.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The department has a single activity planning structure, entitled "Western Economic Diversification".

Organization Structure: In accordance with section 7 of the Western Economic Diversification Act, the department has established its Headquarters Office in Edmonton, Alberta. A regional office is located in each of the western provinces with a liaison office situated in the National Capital Region.

The Deputy Minister is the administrative head of the department. Each regional office is headed by an Assistant Deputy Minister while the National Capital Region Liaison Office is managed by the Senior Assistant Deputy Minister. Further to their ongoing operational responsibilities, the Senior Assistant Deputy Minister and each Assistant Deputy Minister are assigned sectoral responsibilities. In addition, six sectoral Directors General located in the regional and headquarters offices also report to the Deputy Minister. The department has a total of eleven sectors, comprised of agriculture, energy, forestry, manufacturing, mining, services, technology, taxation and fiscal policy, tourism, trade and transportation.

The Headquarters office is responsible for the effective coordination of inter-sectoral and inter-provincial policy, planning and economic analysis; monitoring the business operations of the regional offices in the delivery of the programs; quality assurance regarding the project approval process; the integration of sectoral and regional-specific requirements of departmental activities; and the overall development and administration of public affairs and communications on a department wide basis.

The sector Directors General are a part of the Headquarters office and are accountable to the Deputy Minister for the provision of sectoral expertise in the promotion of departmental activities; the development of sectoral policies and criteria to be utilized in evaluating proposals; the expert sectoral assessment of business and economic development proposals; the review of legislative, regulatory and policy development initiatives affecting the West; the identification of opportunities for diversification within their respective sectors and the management of significant inter-regional, sector specific projects. The Director General, Major Projects is responsible for the negotiation and review of significant projects falling outside of the scope of the other sector Directors General or crossing sectoral responsibilities, as well as the negotiation and monitoring of technically complex, larger projects.

The Assistant Deputy Ministers in each region are accountable to the Deputy Minister for the representation, coordination and administration within the region of departmental objectives, for the delivery of departmental programs and for their particular sector of responsibility. This includes the coordination of economic research and planning activities affecting the region; the definition of provincial needs and priorities; the representation of departmental interests with provincial governments, trade, labour and industry organizations, other federal departments and the general public; the receipt, assessment and approval of business proposals; and problem-solving and pathfinding to help enterprises overcome impediments to expansion and diversification.

The Senior Assistant Deputy Minister is accountable to the Deputy Minister for directing the administration of the department including the provision of executive support services to the Minister; for providing support services to the whole of the organization including resource allocation, financial comptrollership and informatics, administrative and human resources services; for the development of programs; for framework policy development and coordination of sector specific policy development; and the advocacy of western interests within the federal government by influencing federal policies, programs and expenditure changes.

Figure 4: 1989-90 Person-Year Resources by Organization

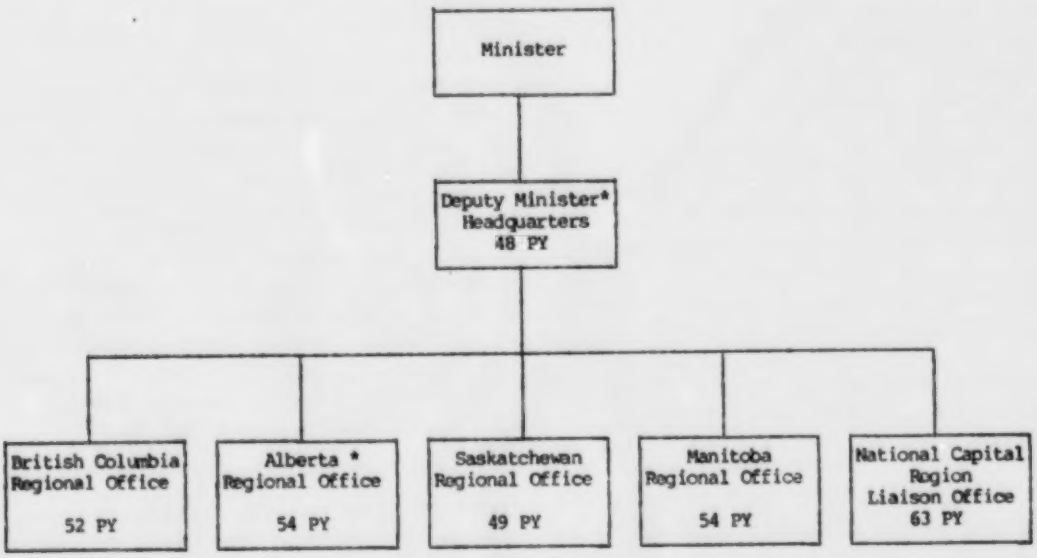

* The total person-year complement in Edmonton, Alberta is 102 person-years.

Given that the $1.2 billion Western Diversification Fund is aimed at the direct support of eligible projects within western Canada, the fund is not allocated by province but, rather, is available to any project from the West which will achieve western economic expansion and diversification within the policy framework of the department.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

It is expected that the economies of the western provinces will continue to grow, although more slowly than in the 1970's, with the slowest growth predicted in the renewable and non-renewable resource sectors. It is also expected, however, that the service sector will continue to grow at a faster rate than other sectors in the West. Although the natural resources sector will continue to be a driving force behind western growth, the growth of the service sector indicates that the western economy is already moving away from its traditional reliance on natural resources to sustain its economic growth.

The federal government has taken steps to enhance the momentum of this economic growth through a redirection of federal economic policy. One of the main thrusts of this new economic policy centres on the establishment of the Department of Western Economic Diversification with a mandate to support diversification of the western economy.

The export market is one of the keys to the growth and diversification of the western economy. The negotiation of the Free Trade Agreement with the United States, developments in the Uraguay round of multi-lateral trade negotiations for the General Agreements on Tariffs and Trade, and in the European community and the Pacific Rim, will all have a significant impact on western economic growth. Efforts by the federal and provincial governments, private institutions and the private sector to take advantage of these opportunities will require the coordination of policy and investment opportunity information and the use of this information in both the project approval process and the policy advocacy activities of the department.

Western Canada is extremely entrepreneurial in nature, having the highest ratio of small businesses per capita in Canada. The needs of individual western Canadian businesses are varied and often unique, resulting in the need for administrative flexibility.

2. Initiatives

The initiatives which the department will pursue in 1989-90 include the following:

Take-Up Rate: To increase the current project approval rate for the Western Diversification Program, the department will maintain a concerted effort to stimulate high quality proposals and will allocate resources towards increasing its penetration in various sectors, examples of which are technology, services, trade, and major projects. Public attention will be focused on major projects that can stimulate the economy, and WD, though not always the primary source of funds for these projects, will be an advocate in facilitating and coordinating their development.

Advocacy Role: WD will play an advocacy role in procurement initiatives and the development of processes to help ensure that a western Canadian perspective is brought to bear in the formulation and development of policy and program proposals in all sectors. Since the Minister and the department will be expected by the West to serve as a window for all economic development initiatives and since the WD fund is limited, advocacy of western interests will be fundamental to the achievement of western diversification.

Interdepartmental Relations: Since many of WD's activities involve other federal departments and agencies, interdepartmental relations are a high priority. WD will take steps to strengthen its links to other federal departments and agencies to facilitate its advocacy role.

Liaison: The department will engage in a more systemic approach in defining the interests of the various western stakeholders such as industry, labour groups, provincial governments and municipalities. Substantial effort will be undertaken to identify the range of interests, establish a process for monitoring the various organizations' viewpoints and for developing a means of interaction.

Service Role: In keeping with its role as a service department, answering over 1,000 telephone inquiries and meeting with over 100 clients per week, WD will provide, within available human resources, a personalized, accessible and non-bureaucratic service.

Organization: On the organizational side, over the coming year, the department will shift from a period of rapid growth with a transactional focus to one of consolidation and strengthening of departmental operations and processes. Specific priorities include the internal audit and program evaluation areas. It will be necessary to effectively allocate human resources, maintain a productive work environment, and continue to emphasize staff development.

3. Update on Previously Reported Initiatives

The following provides an update on the initiatives previously reported in the 1988-89 Part III of the Estimates:

Implementation of the Western Diversification Program (WDP): The Department of Western Economic Diversification's achievements in projects funded, major initiatives (those which will benefit a large industry segment and where assistance is provided to more than one recipient or to a single organization which will apply the assistance on a non-profit basis), and government-wide policy and procurement issues have already had a substantial impact in the West.

A new approach to organizational structure was required due to the entrepreneurial spirit of western Canada, the varied and often unique needs of western Canadian businesses, and the fact that the West is small business intensive with the highest ratio of small businesses per capita in Canada. As a result, the Department of Western Economic Diversification has become the first federal department to be headquartered in the West, with offices in each of the four western provinces and the National Capital Region. The program has been carefully designed to allow flexibility in dealing with various project proposals.

The Western Diversification Program is not an entitlement program, nor was it designed to replace existing funding sources. Instead, assistance is commensurate with the assistance level required to get the desired result and is intended to supplement, rather than replace, funding available from traditional sources. Assistance is normally in the form of repayable contributions with individualized terms and conditions, kept as flexible and simple as possible.

Legislation: The Western Economic Diversification Act (C.17 SC 1988) was proclaimed on June 28, 1988. The Act established the Department of Western Economic Diversification (formerly the Western Diversification Office) and outlines the powers, duties and functions of the Minister.

The Minister is required to fulfill the departmental mandate as described on page 12. Additionally, the Minister has the power to formulate plans and develop strategies to support the development and diversification of the western economy and oversee the implementation of programs and projects in pursuit of these objectives. In cases where these activities are not undertaken by other departments, WD has the authority to initiate and implement activities required to achieve these goals.

Improved Consultation: The department has developed informal and formal processes to consult with other federal government departments and agencies and provincial governments. This has been achieved in part through the mechanism of federal-provincial agreements and agreements with other western stakeholders (municipalities, industry and labour groups) in the pursuit of diversification opportunities.

Coordination of Delivery of Federal Services: The department serves in a coordination capacity within federal organizations to streamline the delivery of federal services in the West by such means as resource information networks, cross-departmental coordination and information brokerage services. Although WD is the front line point of contact for day-to-day transactions, the cooperation of other federal departments which work with WD is a key element in this service .

Federal Advocacy Role: The department has a strong advocacy team which ensures that WD is fully integrated into the central federal policy-making process. This enables the department to provide advice from a western Canadian perspective on issues of national policy development and program design.

Procurement: WD has made a number of interventions in the major crown projects approval system to help ensure that industrial and regional development was established as the primary objective, after operational requirements.

The Western Procurement Initiative (WPI) was developed by WD and Supply and Services Canada (SSC). This initiative, announced in Regina on July 20, 1988, provides for an increase over four years by SSC of $600 million in high value added, discretionary procurement from the West above the 1986/87 annual level of $933 million; an increase in regional procurement activities by operating departments; a market opportunities study to be completed in 1989; supplier development through the Western Diversification Program; increased public sector market penetration through the establishment of a network of procurement business advocates; and, increased efforts to source significant portions of Major Crown Projects (MCPs) in the West. Two examples of MCPs given a western emphasis in 1988 were the Northern Terrain Vehicles, a $420 million purchase being sole sourced through Canadian Foremost Ltd. of Calgary, and the Tactical Command Control and Communications System (TCCCS). A "substantial portion" of the work on the $1.3 billion first phase of TCCCS will be undertaken in the West.

On June 28, 1988, Cabinet approved the Canadian Annual Procurement Strategy (CAPS) process which confirms that long term industrial and regional development are federal objectives in procurement, second only to operational requirements. Specifically, WD was given full membership on Senior Review Boards for major crown projects and on Procurement Review Committees. The CAPS process will include an assessment of critical industrial development opportunities, giving Ministers an opportunity to provide guidance as to future procurement opportunities.

Existing Programs: The department was assigned responsibility for a number of existing programs and activities from the Department of Regional Industrial Expansion, as detailed in Section II, Supplementary Information, page 39. The department is administering these activities with a view to enhancing the delivery of WD's broad objectives and meeting the specific requirements of western recipients.

E. Program Effectiveness

The effectiveness of the program is measured against its objective to promote economic expansion and diversification in western Canada in a manner that provides added influence for the West in national policy and decision-making, that improves client services in the West and that facilitates federal-provincial coordination. This objective can be achieved through employment expansion, economic expansion, advocacy of western interests, improved client services and improved federal/provincial/industrial coordination.

Economic Expansion: Assistance provided by WD is normally in the form of repayable contributions. Figure 5 presents the Value of Repayables as of December 2, 1988.

Figure 5: Value of Repayables as of December 2, 1988 *

(millions of dollars)	Total Assistance	Percentage Repayable	Repayable Assistance	Non-Repayable Assistance
Western Diversification Program	74.0	81.4%	60.2	13.8
Industrial and Regional Development Program	21.9	32.0%	7.0	14.9
Western Transportation Industrial Development Program	11.8	44.1%	5.2	6.6
Economic and Regional Development Agreements				
Canada-Alberta Subsidiary Agreement on Agricultural Processing and Marketing	6.3	0.0%	0.0	6.3
Canada-B.C. Subsidiary Agreement on Industrial Development	19.5	93.8%	18.3	1.2
Canada-B.C. Subsidiary Agreement on Small Business Incentives	3.4	100.0%	3.4	0.0
Total	136.9	68.7%	94.1	42.8

* Excludes Winnipeg Core II and 13 major projects. Major projects are those which benefit a large industry segment and where assistance is provided to more than one recipient or to a single organization which will apply the assistance on a non-profit basis. Examples of major projects are provided on page 29.

The majority of projects assisted to date involve numerous funding partners and almost always include a significant equity involvement on the part of the proponent, together with venture capital or other government program funds.

In its first year of operations, the department has generated investment of $3.00 from other government departments, other levels of government and the private sector for every dollar contributed from the Western Diversification Fund. This additional investment is "levered" in the sense that the investment would not occur without WD participation. "Leverage from Other Sources", as presented in figure 6, excludes investment tax credits and does not extract the recoverable portions of WD assistance.

"Leverage from Other Sources: Net of Repayables", as presented in figure 6, is the amount of investment (excluding investment tax credits) generated from other sources by each dollar of WD assistance, exclusive of the repayable portion. Net of repayables, $20.60 is made available by other government departments, other levels of government and the private sector for every dollar contributed under the Western Diversification Program.

Figure 6: Leverage by Program*

Program	Western Diversification	Industrial and Regional Development	Western Transportation and Industrial Development
Leverage from Other Sources	3.0	3.6	5.3
Leverage from Other Sources: Net of Repayables	20.6	5.7	10.3

* These figures relate to regular WD projects and do not include major projects as defined in figure 5, page 22.

As of December 16, 1988, the department has approved 701 projects, providing total assistance of over $437 million. It is expected that this rate of project approval will increase, thus ensuring that funding is provided to those organizations that will help the diversification of the western economy.

Advocacy of Western Canadian Interests: Within the first 14 months of operation, WD has played a major role in initiatives to increase the level of federal procurement from western businesses. The current level of federal industrial development funding flowing to the West is also under review to ensure that western industries receive an appropriate share of this assistance, as well as to ensure existing federal programs in the West continue to be resourced at existing or enhanced levels. Where necessary, programs will be restructured to better promote western economic expansion and diversification. Specific examples of these initiatives are provided under the subjects "Federal Advocacy Role" and "Procurement" in the Update on Previously Reported Initiatives section on page 19.

Improved Client Services: To raise the profile of the department and make potential clients aware of its program, WD has held a highly successful product show in Edmonton, as well as twenty-seven information days at various western locations and has been a participant in thirteen trade shows, four business forums, and one "Small Business Week" show. This activity has resulted in a significant rise in the number of enquiries and proposals generated.

As of December 16, 1988, staff of the department have responded to close to 97,000 telephone enquiries and have met face-to-face with nearly 7,700 clients. The average time to approve projects, from date of sign-off by project analysts to final approval and setting aside of funds, is 28 days. This time has improved vastly as the organization has become more fully staffed and processes have been streamlined (eg. from February to April, 1988 the average project approval time was 65 days).

The department has been organized and has developed procedures to deal with its clients in a flexible and non-bureaucratic way. The elimination of formal application forms enables applicants to provide a brief written description (usually two pages) outlining their proposal. Terms and conditions for assistance provided are adapted to the circumstances of the particular projects, including the applicant's own contribution and needs, and are designed to be flexible. Even in those cases where a project does not fit the WD program, applicants are often helped by means of the department's referral or "pathfinding" function to find other potential sources of assistance.

Improved Federal/Provincial/Industry Coordination: In cooperation with several western Canadian industries and provincial governments, the Department of Western Economic Diversification has played a major role in a number of significant programs. Detailed examples of major projects (those which will benefit a large industry segment and where assistance is provided to more than one recipient or to a single organization which will apply the assistance on a non-profit basis) are provided in the Performance Information and Resource Justification Section on page 29.

Employment Expansion: Job creation and maintenance resulting from support provided to western industry will help the western economy to better withstand fluctuations resulting from "boom and bust" cycles in the natural resources sector. This is especially valid considering that more than 85% of project applications are from sectors other than those directly linked to natural resources.

F. Performance Information and Resource Justification

The department is utilizing its resources to support western economic development and diversification by providing direct assistance to western businesses. The support provided within each province and to the West generally is presented in figure 7, below.

Figure 7: WD Projects Approved to December 16, 1988

	$ Millions	Number of Projects
British Columbia	68.0	208
Alberta	60.7	320
Saskatchewan	36.1	96
Manitoba	42.9	72
Major Projects with Funding of $25 Million and Over		
• South Moresby	79.0	1
• Salmonid Enhancement	53.7	1
• Agriculture - Soil	45.0	1
• Low Sulphur Coal	27.0	1
• Agriculture - Biotechnology	25.0	1
TOTAL	**$437.4**	**701**

Projects supported by WD can be cited as examples of how increased economic diversification in the West can be achieved. Examples of large projects are listed below.

- Otto Bock Orthopedic Industry of Canada Ltd. in Winnipeg, Manitoba operates an advanced manufacturing facility producing component parts for numerous prosthetic and orthotic products. After a detailed market analysis on both the domestic and international scene, this company has proposed a $4.6 million expansion project and, concurrently, a $1.2 million research and development program involving the introduction of a number of new products and processes that hold considerable promise for the handicapped. WD is supporting the project with a contribution of $1,136,450 on a fully repayable basis. It is anticipated that the project will place Canada in the forefront of health care technology in the area of orthotic products. (Funding: WD $1,136,450, other sources $3,449,350).

- Canron Inc. of Saskatoon, Saskatchewan will receive a repayable contribution of $1,046,000 to establish a new facility to manufacture high pressure concrete pipe for irrigation and municipal projects in western Canada. There is, at present, no producer of high pressure concrete pipes in western Canada, and establishing the plant is expected to reduce imports of the product into western Canada by several million dollars annually. The potential also exists for export of the product to the United States. (Funding: WD $1,046,000, other sources $4,454,000).

- Suncourt Manufacturing Inc. is a small, Calgary-based firm established to manufacture and market a new and innovative, small appliance called the Power Louver Equalizer. The equalizers assist air delivery from the registers of forced air furnace systems. As confirmed by marketing interviews and analysis, the market opportunity in Canada and the United States is as high as 300,000 units annually with anticipated sales projected to exceed $2 million for 1988-89. In view of the product's considerable potential, WD will provide $216,000 in funding, $150,000 of which is repayable. (Funding: WD $216,000, Province of Alberta $30,000, other sources $498,000).

- BTC Engineering Ltd. of North Vancouver, B.C. will receive a repayable contribution of $406,176 from WD towards the development of a new line of high-energy lithium battery packs to be exported to the U.S. military. The project, which involves product engineering and design, is expected to cost $1,048,000 and, since there are no other manufacturers of primary lithium batteries in Canada, will add to the West's technological base. (Funding: WD $406,176, other sources $641,824).

The following are examples of smaller projects funded by the Department.

- Elman's Food Products Ltd. of Winnipeg, Manitoba will receive $49,844 in non-repayable WD funds to assist in the construction of a new facility to expand its production of specialty foods such as pickles, horseradish and herring products for domestic and international markets. The project will encourage further processing of western agricultural products and will support diversification since production of comparable products in western Canada is limited. (Funding: WD $49,844, other sources $564,979).

- Custom Packaging Inc. of Davidson, Saskatchewan will receive a repayable contribution of $83,250 to construct a plant and purchase equipment which will have the capability of receiving sodium hydroxide beads in bulk rail or truck shipments, and then packaging the product into various sized bags and drums for distribution to wholesalers. As there are no other packagers of sodium hydroxide beads in western Canada and the items used in the process will be purchased from western Canadian suppliers, the project is expected to have numerous spin-off benefits to western Canada. (Funding: WD $83,250, other sources $451,750).

- JacPak Commercial Packaging Inc. of Edmonton, Alberta will receive a repayable contribution in the amount of $30,000 from WD towards the purchase of new vacuforms plastic packaging equipment. JacPak operates the only business in western Canada capable of producing plastic packaging of baked goods and delicate produce for use by the food industry and is well positioned to take advantage of the ever-growing commercial packaging industry in Canada. Sales projections are estimated at $1.2 million for the first year of production. (Funding: WD $30,000, other sources $90,000).

- MBM Computing Inc. of Burnaby, B.C. will receive a WD non-repayable contribution of $7,500 toward the cost of market research to assess the sales potential of a computer aided design system called Municipal CADBase which has been developed by the company. The system will perform computer aided mapping and database management functions, plus many other functions particularly useful to city planning, research and analysis. The marketing project will include a survey of computer use among B.C. municipalities, an analysis of competing products, a survey of provincial support for computer applications in municipalities and an assessment of the market potential in western and central Canada. (Funding: WD $7,500, other sources $2,500).

The following are examples of major projects (those which will benefit a large industry segment and where assistance is provided to more than one recipient or to a single organization which will apply the assistance on a non-profit basis).

- Agri-Tec, a new international marketing corporation for the grain handling and storage industry has been launched in Winnipeg, Manitoba with a $1.32 million contribution from the Western Diversification Fund. The non-profit corporation will develop overseas markets for the grain handling and storage industry in western Canada, offering service to all western Canadian companies in the agricultural sector. Private industry owners will support Agri-Tec through an estimated $3.2 million in dues and project specific levies during the first five years. After this period, the initiative is expected to generate approximately $20 million in export sales and create some 400 employment opportunities. (Funding: WD $1.32 million, other sources $3.2 million).

- Prairie Implement Manufacturers Association of Regina, Saskatchewan will receive a WD contribution of $487,566 over a three year period to assist inventors and innovators in the agricultural equipment field to develop their inventions, and to help match these innovators with firms possessing appropriate manufacturing capabilities. (Funding: WD $487,566, other sources $85,923).

- Forintek Canada Corp. and the Forest Engineering Research Institute of Canada will receive $13.5 million towards the construction in Vancouver, B.C. of a $30 million, world-class, forest research centre for western Canada. Forintek's mission is to lead the technological advancement of the Canadian wood-products industry through the creation and implementation of innovative concepts, processes, products and education programs. (Funding: WD $13.5 million, Province of British Columbia $13.5 million, other sources $3 million).

- The Centre for Frontier Engineering Research (C-FER), a non-profit, research institute in Edmonton, Alberta has received a WD contribution of $7.75 million to assist in the design and construction of a state-of-the-art testing facility. The $18 million world-class facility will have unique capabilities for low temperature structural testing and tubular products testing. (Funding: WD $7.75 million, Government of Alberta $6.75 million and a loan guarantee of up to $5.0 million, C-FER remaining funding).

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 8: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Personnel			
Salaries and wages	16,769	12,034	2,185
Contributions to employee benefit plans	2,580	1,553	.....
	19,349	13,587	2,185
Goods and services			
Transportation and communications	3,174	2,408	530
Information	1,407	844	268
Professional and special services	7,080	5,932	1,463
Rentals	141	187	67
Purchased repair and upkeep	971	218	47
Utilities, materials and supplies	469	529	125
Other subsidies and payments	2	.....	3
	13,244	10,118	2,503
Total operating	32,593	23,705	4,688
Capital	1,797	1,437	515
Transfer Payments			
Grants	10,000	25	.....
Contributions	242,999	160,066	47,058
	287,389	185,233	52,261

2. Personnel Requirements

Western Economic Diversification personnel expenditures account for 59% of the total operating expenditures of the Program. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 9.

Figure 9: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1989-90 Average Salary Provision
	89-90	88-89	87-88		
Management	47	21	14	56,200 - 123,400	75,065
Scientific and Professional					
Economics, Sociology, and Statistics	9	7	7	16,185 - 77,100	69,110
Administrative and Foreign Service					
Administrative Services	15	17	4	15,178 - 64,300	39,099
Financial Administration	17	15	2	14,100 - 63,177	49,005
Information Services	13	8	3	15,055 - 64,300	46,983
Personnel Administration	3	6	2	14,737 - 60,493	46,067
Commerce	112	92	14	16,748 - 69,116	59,960
Other	1	3	..	20,807 - 68,111	
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	40	40	7	14,338 - 35,194	26,525
Secretarial, Stenographic and Typing	56	47	12	14,210 - 35,419	25,969
Other	..	6	..		

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1988. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

	Non-Controlled Person-Years			Current Salary Range	1989-90 Average Salary Provision
	89-90	88-89	87-88		
Other	7	..	..	0 - 147,700	73,994

3. Capital Expenditures

Figure 10 presents capital expenditures from 1987-88 to 1989-90. Capital expenditures make up .5% of the total 1989-90 Main Estimates of the Department.

Figure 10: Distribution of Capital Expenditures

(thousands of dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Construction and acquisition of Machinery and equipment	1,797	1,437	515

The nature of the equipment purchased is primarily office furniture, telephone and message communications equipment, photocopiers, word processors, personal computers and other informatics related items.

4. Transfer Payments

Grants and contributions make up 90% of the 1989-90 Main Estimates of the Program. Figure 11 presents a summary of all grant and contribution expenditures.

Figure 11: Details of Grants and Contributions

(dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Grants			
Grants under the Western Diversification Program	10,000,000	25,000	....
	10,000,000	25,000	....
Contributions			
Contributions under programs or for projects that promote or enhance the economic development and diversification of Western Canada, including the initiation, promotion or expansion of enterprises, the establishment of new businesses, research and development activities, the development of business infrastructure, and selective contributions to other programs affecting regional and economic development in Western Canada	180,099,000	95,203,000	512,490
Contributions under the Industrial and Regional Development Act and outstanding commitments under discontinued predecessor programs	19,000,000	16,261,600	13,483,297
Contributions under Sub-Agreements made pursuant to Economic and Regional Development/ General Development Agreements	22,300,000	18,171,400	16,436,019

Figure 11: Details of Grants and Contributions (Cont'd)

(dollars)	Estimates 1989-90	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Contributions under the Western Transportation Industrial Development Program	7,600,000	16,429,600	6,817,125
(S) Liabilities under the Small Business Loans Act	14,000,000	14,000,000	9,808,660
	242,999,000	160,065,600	47,057,591
	252,999,000	160,090,600	47,057,591

5. Revenue

Repayable contributions, normally to be repaid in future years, comprise 68.7% of all assistance provided by WD through regular projects, under all programs. Revenues are expected to increase dramatically as more repayable contributions become due. Revenues received by WD are deposited to the Consolidated Revenue Fund.

Figure 12: Revenue by Type

(thousands of dollars)	**Estimates 1989-90**	Forecast 1988-89	Actual 1987-88
Return on investments	525	559	590
Refund of previous year's expenditure	3,431	1,601	1,483
Services and service fees	1,982	2,041	1,205
	5,938	4,201	3,278

6. Net Cost of Program

The Estimates of the Program include only those expenditures to be charged to its voted and statutory authorities. Other cost items, as well as revenue, need to be taken into account to arrive at the net cost of the Program. Details are provided in Figure 13.

Figure 13: Total Estimated Cost of the Program for 1989-90

(thousands of dollars)	1989-90	1988-89
Operating expenditures	32,593	18,622
Capital	1,797	200
Transfer Payments	252,999	293,427
Main Estimates	287,389	312,249
Services received without charge		
Accommodation - from Public Works Canada	900	1,965
Cheque issue services - from Supply and Services Canada	32	28
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and costs - from Treasury Board Secretariat	384	206
	1,316	2,199
Total program cost	288,705	314,448
Less: Revenues credited directly to the Consolidated Revenue Fund *	5,938	4,201
Estimated net program cost	282,767	310,247

* See Figure 12 for details.

B. Responsibilities Transferred from the Department of Regional Industrial Expansion

The following functions and responsibilities were transferred by Orders-in-Council from the Minister of Regional Industrial Expansion to the Minister of Western Economic Diversification:

- Economic and Regional Development Agreements (ERDA's) in the four western provinces except for those sub-agreements relating to one firm, the general advancement of science and technology, dealing only with a comprehensive restructuring of an industrial sector, or dealing with the development of northern areas or with the tourism sector;

- General Development Agreements (GDA's) in the four western provinces except for those sub-agreements relating to one firm, the general advancement of science and technology, dealing only with a comprehensive restructuring of an industrial sector, or dealing with the development of northern areas or with the tourism sector;

- the Special Areas Act in respect of the provinces of Manitoba, Saskatchewan, Alberta and B.C.;

- the Industrial and Regional Development Act, except Section 3, in the four western provinces with respect to grants, contributions, loans, and loan guarantees in those Provinces;

- the Small Businesses Loans Act, in respect of the four western provinces, related to write-offs of contingent liabilities;

- the Western Federal Economic Development Coordinators (FEDC) Offices including requirements for the ERDA planning agreements; and,

- contributions under the Western Transportation Industrial Development Program.

In effect, the Orders-in-Councils transferred the following to WD:

- GDA sub-agreements: Winnipeg Core I (Manitoba), and Nutritive II Processing (Alberta);

- ERDA sub-agreements: Winnipeg Core II (Manitoba), Agricultural Processing (Alberta); Small Business Incentives, and the Industrial Development Agreement (British Columbia); and,

- all Industrial and Regional Development Program and Western Transportation Industrial Development projects in Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses 1989-1990

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1990-III-81
ISBN 0-660-54750-3

Budget des dépenses
1989-1990

Partie III

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le plan comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que les analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 4
B. Emploi des autorisations en 1987-1988 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Rendement récent
1. Points saillants 9
2. Examen des résultats financiers 11
C. Données de base
1. Introduction 12
2. Mandat 12
3. Objectif du Programme 13
4. Description du Programme 13
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 13
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 17
2. Initiatives 17
3. État des initiatives annoncées antérieurement 19
E. Efficacité du Programme 22
F. Données sur le rendement et justification des ressources 27

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 32
2. Besoins en personnel 33
3. Dépenses en capital 35
4. Paiements de transfert 36
5. Recettes 38
6. Coût net du Programme 39
B. Autres renseignements
1. Responsabilités transférées du ministère de l'Expansion industrielle régionale 40

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1989-1990 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1989-1990	Budget principal 1988-1989
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
1	Dépenses de fonctionnement	31 762	17 269
5	Subventions et contributions	238 999	279 427
(L)	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien - Traitement et allocation pour automobile	48	..
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	14 000	14 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 580	1 553
	Total du Ministère	287 389	312 249

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1989-1990
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien - Dépenses de fonctionnement	31 762 000
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien - Subventions inscrites au Budget et contributions	238 999 000

Programme par activité

(En milliers de dollars)	Budget principal 1989-1990					Budget principal 1988-1989
	Années-personnes autorisées	Budgétaires			Total	
		Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	313	32 593	1 797	252 999	**287 389**	312 249
Années-personnes autorisées en 1988-1989	200					

Nota: Les données sur les années-personnes pour l'année financière 1989-90 excluent le personnel exempté des ministres et des personnes nommées par le gouverneur en conseil étant donné que ces années-personnes ne relevent plus du Conseil du Trésor.

B. Emploi des autorisations en 1987-1988 - Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
60	Dépenses de fonctionnement	....	8 569 000	5 202 975
65	Subventions et contributions	....	91 979 002	37 248 931
(L)	Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	....	9 808 660	9 808 660
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	....	....	....
	Total du Programme - Budgétaire	....	110 356 662	52 260 566

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1989-1990

1. Points saillants

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) prévoit réaliser ce qui suit au cours de l'exercice 1989-1990 :

- Augmenter le taux de projets approuvés (au 16 décembre 1988, 701 projets d'une valeur de 437,4 millions de dollars ont été approuvés) en maintenant une action concertée pour favoriser les propositions de grande qualité et augmenter les ressources dans des secteurs stratégiques tels que la technologie, les services, le commerce et les grands projets (voir page 18).

- Insister particulièrement sur son rôle de défenseur et, pour ce faire, représenter les intérêts de l'Ouest canadien dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des politiques nationales et de la conception de programmes nationaux, et assurer que l'Ouest canadien est effectivement lié au processus décisionnel à Ottawa. DEO continuera également de participer activement au processus d'examen des acquisitions et aux grands projets d'achats de l'État, en faisant en sorte que l'industrie de l'Ouest canadien puisse accéder pleinement au système de soumissions concurrentielles. DEO s'intéressera également aux grands projets susceptibles de stimuler l'économie, jouera un rôle d'actif défenseur auprès d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement en ce qui concerne l'élaboration de politiques régionales et économiques; et facilitera et coordonnera la mise au point de grands projets (voir page 18).

- Promouvoir le développement économique et régional et améliorer les relations fédérales-provinciales en utilisant des moyens tels que la résolution de problèmes et le rôle d'éclaireur. DEO remplira ainsi une de ses responsabilités les plus importantes, qui est de coordonner les politiques et programmes du gouvernement du Canada relatifs au développement et à la diversification de l'économie de l'Ouest, ainsi que les efforts déployés par le gouvernement du Canada en vue d'établir des relations de coopération avec les provinces de l'Ouest et les organismes publics et privés de l'Ouest (voir page 18).

- Conformément aux principes établis dans la conception du Programme, adopter une méthode pratique et personnalisée dans les rapports avec les clients (voir page 18).

- Consentir une aide directe au secteur privé sous forme de subventions et de contributions au montant de 253,0 millions de dollars, soit 92,9 millions de dollars de plus que les prévisions de 1988-1989 (voir tableau 11, page 37).

- Maintenir les niveaux actuels d'investissement. Par exemple, à ce jour, pour chaque dollar consenti en vertu du Programme de diversification de l'Ouest (PDO), d'autres ministères du gouvernement, d'autres niveaux de gouvernement et/ou de secteur privé ont versé 3 $. Si l'on prend la contribution de DEO par l'entremise du PDO moins les montants remboursables au Ministère, le montant est porté à 20,60 $ pour chaque dollar versé à partir du Fonds. (L'investissement engendré par le PDO et d'autres programmes est présenté au tableau 6, page 24).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1989-1990**	Prévu 1988-1989	Différence
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	**287 389**	185 233	102 156
Années-personnes	**313**	262	51

Explication de la différence : Les chiffres du Budget principal de 1989-1990 tiennent compte de la répartition du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest de 1,2 milliard de dollars en 1989-1990 ainsi que de tous les besoins de fonctionnement pour un organisme de 313 années-personnes autorizées et 7 années-personnes non-contrôlées. L'augmentation de 102,2 millions de dollars (55 %) par rapport au montant prévu en 1988-1989 est attribuable à un recours accru au PDO et au fait que tous les besoins de dotation du Ministère seront comblés (on prévoit que tous les postes seront comblés d'ici le 31 mars 1989).

Explication des prévisions pour 1988-1989 : Les prévisions pour 1988-1989 (qui sont fondées sur les renseignements connus par la direction au 30 novembre 1988), s'élèvent à 185,2 millions de dollars. Ceci est 41% de moins que le Budget des dépenses principal de 1988-89 de 312,2 millions de dollars (voir Autorisations de dépenser, page 4). Cet écart est attribuable au démarrage du nouveau Programme de diversification de l'Ouest qui est un programme pluriannuel, ce qui fait que le financement des projets approuvés en 1988-1989 affectera non seulement l'année 1988-89 mais sera généralement prolongé au cours d'années futures. Les dépenses des projets approuvés pour les années futures sont présentées au tableau 2.

Tableau 2 : Dépenses des années futures pour les projets approuvés*

(en milliers de dollars)	1989-1990	1990-1991	Au-delà de 1990-1991
Programme DO	91 173,3	69 422,1	88 142,0
Programme de développement industriel et régional	8 798,9	5 108,8	5 194,3
Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest	5 464,3	2 629,8	771,0
Ententes de développement économique et régional	20 529,8	8 358,4	3 027,6
Total des engagements par année	125 966,3	85 519,1	97 134,9

* Ces chiffres représentent les prévisions de trésorerie pour les projets déjà approuvés, au 9 janvier 1989.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Voici les points saillants du rendement du Programme en 1988-1989 :

- La Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien (chapitre 17 des Statuts du Canada de 1988) qui établit le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et énonce les pouvoirs et responsabilités du Ministre a été promulguée le 28 juin 1988.

- Le gouvernement a approuvé, le 28 juin 1988, l'Initiative d'acquisitions de l'Ouest (IAO), élaborée avec Approvisionnements et Services Canada (ASC). Cette initiative prévoit l'acquisition par le gouvernement fédéral, auprès de sources canadiennes dans l'Ouest, de biens additionnels de valeur ajoutée de 600 millions de dollars de plus que les contrats de 933 millions de dollars conclus avec ASC en 1986-1987. Elle inclut également un engagement à tenter d'obtenir un plus grand nombre d'achats ou de sous-contrats pour les Grands projets de l'État dans l'Ouest. L'IAO est l'une des principales initiatives visant à accroître le niveau des achats fédéraux dans l'Ouest et la mise en place de fournisseurs concurrentiels. Ces initiatives, menées par DEO, sont décrites à la page 20.

- Les communications et le service au public ont été considérés comme des priorités. Du 4 août 1987 au 16 décembre 1988, près de 97 000 demandes de renseignements par téléphone ont été traitées et près de 7 700 entretiens en tête en tête avec les intéressés ont eu lieu à des fins de consultation. Parmi les autres initiatives en matière de communications, mentionnons la préparation et la distribution de documents de base exposant les modalités du Programme de diversification de l'Ouest et contenant des renseignements sur les critères d'admissibilité et les modalités de demande, une campagne de publicité par courrier invitant les gens d'affaires de l'Ouest canadien à recevoir la première édition du bulletin de DEO, une exposition très réussie des produits de DEO à Edmonton et 27 "journées d'information sur DEO", qui sont en fait des séminaires destinés à faire connaître DEO au monde des affaires, ont été organisées dans des villes de l'Ouest.

- Depuis sa création jusqu'au 16 décembre 1988, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien avait approuvé l'octroi d'une aide à 701 projets d'une valeur de 437,4 millions de dollars. Ces autorisations ont été accordées en vertu des programmes suivants :

- en vertu du Programme de diversification de l'Ouest, 276 projets totalisant une aide de 363,7 millions de dollars. A ce jour, 3 907 demandes ont été reçues. Les projets de petites entreprises reflétant l'esprit d'entreprise de l'Ouest canadien représentent la majorité des demandes. En outre, des centaines d'entreprises ou d'associations ont profité des services d'orientation de DEO qui les a mises en rapport avec d'autres organismes fédéraux ou provinciaux et des sources de financement privées, permettant ainsi la mise en oeuvre de leurs projets;

- en vertu du Programme de développement industriel et régional, 67 projets totalisant une aide de 22 millions de dollars;

- en vertu du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest, 83 projets dont les contributions totalisent 11,8 millions de dollars;

- en vertu des Ententes de développement économique et régional, 275 projets dont l'aide totalise 39,9 millions de dollars.

o Au 2 décembre 1988, l'appui consenti à l'industrie dans l'Ouest a contribué au maintien de l'emploi de près de 1 400 personnes et l'on s'attend à la création possible de plus de 10 000 emplois.

Voici les points saillants du programme en 1987-1988 :

- Le mémoire au Cabinet instaurant le Programme de diversification de l'Ouest a été approuvé par le Cabinet le 19 novembre 1987.

- Le 3 décembre 1987, le Conseil du Trésor a approuvé les modalités du Programme de diversification de l'Ouest.

- En décembre 1987, le Programme de diversification de l'Ouest a été lancé par le Ministère. Un document de base exposant les principes régissant le processus d'évaluation et d'approbation des projets a été distribué ainsi qu'un document ultérieur expliquant la marche à suivre.

- En vertu du Programme de diversification de l'Ouest, 2 141 demandes ont été reçues, et une aide totalisant 243,1 millions de dollars a été autorisée pour 54 projets.

- DEO a accordé une aide financière totalisant 14,5 millions de dollars à l'égard de 40 projets régis par le Programme de développement industriel et régional.

- Cinquante-six projets d'une valeur de 7,8 millions de dollars ont été approuvés dans le cadre du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest.

- Cent quarante-huit projets auxiliaires aux Ententes de développement économique et régional ont reçu une aide, et la part de DEO s'établit à 18,7 millions de dollars.

2. Examen des résultats financiers

Tableau 3 : Résultats financiers en 1987-1988

(en milliers de dollars)	1987-1988		
	Réel	Budget principal*	Différence
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	52 261	...	52 261
	52 261	...	52 261
Recettes à valoir sur le Trésor	3 278	...	3 278
Années-personnes	65	...	65

* Comme l'annonce de la création du Ministère s'est faite le 4 août 1987, il n'y a pas eu de Budget des dépenses principal pour 1987-1988. Les besoins financiers pour le nouveau Ministère ont été comblés par le biais des Budgets des dépenses supplémentaires (B) et (E).

C. Données de base

1. Introduction

Le 4 août 1987, le Premier ministre a annoncé la création du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest d'une valeur de 1,2 milliard de dollars pour amener l'Ouest à participer plus pleinement à l'expansion de l'économie nationale en investissant judicieusement des capitaux dans les projets les plus prometteurs sur le plan du développement et de la diversification économiques. Parallèlement, le Premier ministre a annoncé l'institution du Bureau de la diversification de l'Ouest, (maintenant le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) qu'il a chargé de gérer le Fonds et de travailler de concert avec l'industrie, les groupements de producteurs, les coopératives, les syndicats et les gouvernements provinciaux de l'Ouest à l'élaboration de programmes. Le Ministère doit en outre servir d'éclaireur aux Canadiens de l'Ouest désireux de profiter des programmes économiques fédéraux, et faire en sorte que les intérêts de l'Ouest soient pris en considération dans l'élaboration des politiques économiques fédérales. De plus, il est censé faire office de point de convergence des activités économiques fédérales dans l'Ouest canadien, en particulier de celles qui visent la mise sur pied de nouvelles entreprises et industries et l'aménagement d'infrastructures commerciales connexes.

Le Ministère a également été chargé de la gestion de certains programmes dans l'Ouest qui relevaient autrefois du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Entre 1987-1988 et 1991-1992, le ministère de l'Expansion industrielle régionale a transféré environ 300 millions de dollars aux budgets du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien pour ces programmes. Il s'agit notamment d'ententes auxiliaires précises en vertu des Ententes de développement économique et régional (EDER), d'ententes-cadres de développement (ECD), du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO) et du Programme de développement industriel et régional (PDIR) qui vient de prendre fin. D'autres précisions sur ces responsabilités figurent à la Section II - Renseignements supplémentaires, page 40.

2. Mandat

Le 28 juin 1988, la Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien a été promulguée en vue de favoriser le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans le cadre de la politique économique nationale et en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes et de projets.

La Loi a créé le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (autrefois Bureau de la diversification de l'Ouest) et elle stipule les pouvoirs et responsabilités du Ministre. Elle expose en outre le mandat du Ministère, à savoir :

- orienter, valoriser et coordonner les politiques et les programmes, y compris ceux qui touchent les retombées industrielles, du gouvernement fédéral en matière de développement et de diversification de l'économie de l'Ouest canadien;

- diriger et coordonner les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour établir des relations coopératives avec les provinces de l'Ouest canadien et avec l'industrie, les syndicats et les autres organismes publics et privés de cette région;

- recueillir des données précises sur l'ensemble des programmes et des projets entrepris par le Ministre en vue de mesurer les tendances, le développement et l'évolution de la conjoncture dans le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

3. Objectif du Programme

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a pour objectif de promouvoir l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et les prises de décision, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

4. Description du Programme

Le Programme de diversification de l'Ouest offrira, en collaboration étroite avec les parties intéressées de l'Ouest, une orientation plus efficace en ce qui concerne les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral en vue d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure des activités : Le Ministère a une seule activité, intitulée la diversification de l'économie de l'Ouest.

Organisation : Conformément à l'article 7 de la Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, le Ministère a établi son siège à Edmonton, en Alberta. Un bureau régional est établi dans chacune des provinces de l'Ouest et un bureau de liaison est situé dans la Région de la capitale nationale.

Le sous-ministre est le chef administratif du Ministère. Chaque bureau régional est dirigé par un sous-ministre adjoint et le bureau de liaison de la Région de la capitale nationale est sous la direction du sous-ministre adjoint principal. Outre leurs responsabilités opérationnelles permanentes, le sous-ministre adjoint principal et les sous-ministres adjoints sont investis de responsabilités sectorielles. Six directeurs généraux sectoriels, dans les bureaux régionaux et à l'administration centrale, relèvent également du sous-ministre. Le Ministère compte 11 secteurs : l'agriculture, l'énergie, les forêts, la fabrication, les mines, les services, la technologie, l'impôt et la politique fiscale, le tourisme, le commerce et le transport.

L'administration centrale du Ministère est chargée des fonctions suivantes : la coordination efficace de la politique intersectorielle et interprovinciale et de la planification et de l'analyse économique; le suivi des activités d'entreprises des bureaux régionaux dans le cadre de l'exécution des programmes; l'assurance de la qualité en ce qui concerne le processus d'approbation de projet; l'intégration des exigences d'ordre sectoriel et régional des activités ministérielles; et la mise au point et la gestion d'un mécanisme de relations publiques et de communications, à l'échelle du Ministère.

Les directeurs généraux sectoriels font partie de l'administration centrale et sont responsables de fournir au sous-ministre une expertise sectorielle dans les activités de promotion du Ministère; l'élaboration de politiques sectorielles et de critères qui serviront à évaluer les propositions; l'évaluation experte sectorielle des propositions de développement commercial et économique; l'examen des initiatives de développement en matière de loi, de règlement et de politique concernant l'Ouest; le repérage de possibilités de diversification dans leurs secteurs respectifs et la gestion de projets inter-régionaux et sectoriels importants. Le directeur général chargé des grands projets doit négocier et examiner les projets importants ne relevant pas de la compétence des autres directeurs généraux sectoriels ou relevant de la responsabilité de plusieurs secteurs, et de la négociation et du contrôle des projets plus importants et complexes sur le plan technique.

Les sous-ministres adjoints à la tête des bureaux régionaux doivent rendre compte au sous-ministre de la diffusion, de la coordination et de la gestion des objectifs du Ministère dans la région dont ils s'occupent, de la prestation des programmes du Ministère et de leur responsabilité sectorielle particulière. Ils seront appelés à coordonner les activités de recherche et de planification économiques touchant la région, à définir les besoins et les priorités des provinces, à représenter les intérêts du Ministère auprès des gouvernements provinciaux, des associations professionnelles, syndicales et industrielles, d'autres ministères fédéraux et du grand public, à recevoir, à évaluer et à approuver des propositions d'entreprises, à résoudre des problèmes et à servir d'éclaireur pour aider les entreprises à surmonter les obstacles à l'expansion et à la diversification.

Le sous-ministre adjoint principal rend compte au sous-ministre de la direction des affaires du Ministère, notamment la prestation de services de soutien au Ministre et à l'ensemble de l'organisation, y compris l'affectation des ressources, le contrôle financier et l'informatique, les services administratifs et les ressources humaines, l'élaboration de programmes, l'établissement d'une politique-cadre, la coordination de l'élaboration de politiques à caractère sectoriel et la défense des intérêts de l'Ouest dans l'arène fédérale en influençant les changements aux politiques, programmes et dépenses du gouvernement fédéral.

Tableau 4 : Ressources en années-personnes pour 1989-1990 selon l'organisation

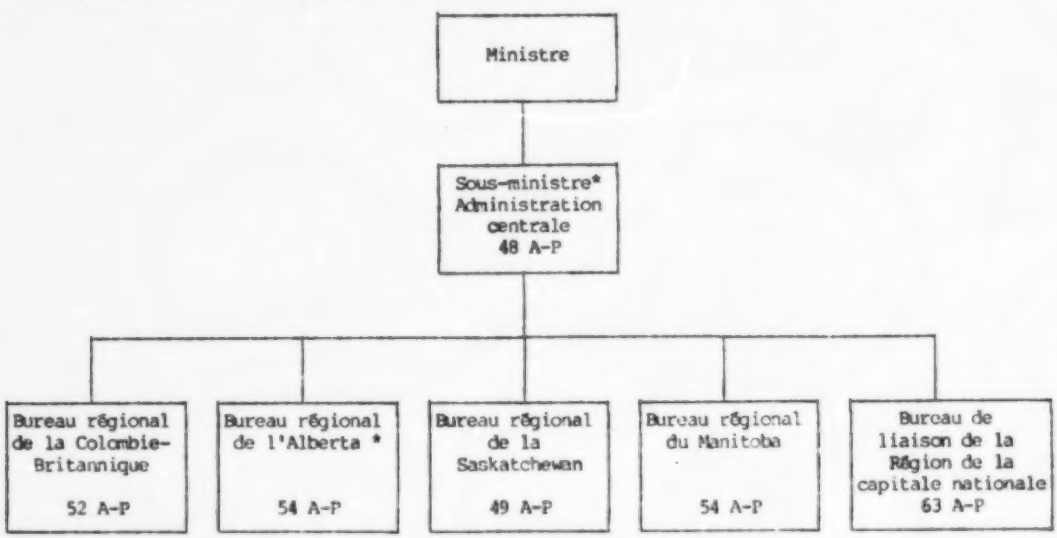

* L'effectif total d'Edmonton, en Alberta est de 102 années-personnes.

Étant donné que le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest de 1,2 milliard de dollars est destiné à l'octroi d'une aide directe aux projets admissibles réalisés dans l'Ouest canadien, le Fonds n'est pas alloué par province. Le Fonds est à la disposition de tout projet de l'Ouest qui contribue à l'expansion et à la diversification de l'économie de l'Ouest, dans le cadre politique du Ministère.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Les économies des provinces de l'Ouest poursuivront vraisemblablement leur croissance, bien qu'à un rythme plus lent que pendant les années 1970, et tout indique que ce sont les secteurs des ressources renouvelables et non-renouvelables qui progresseront le plus lentement. On s'attend toutefois à ce que le secteur des services continue de progresser à une cadence plus rapide que les autres secteurs de l'Ouest. Par conséquent, même si le secteur des richesses naturelles continue d'être la force motrice de la croissance de l'Ouest, l'essor du secteur des services indique que l'économie de l'Ouest commence déjà à moins dépendre des richesses naturelles pour soutenir sa croissance.

Le gouvernement fédéral a déjà pris des mesures et réorienté sa politique économique nationale en vue d'accélérer ce mouvement de croissance économique. L'une des principales manifestations de cette nouvelle politique économique est la création du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien qui a pour mandat d'appuyer la diversification de l'économie de l'Ouest.

Les exportations sont une des clés de la croissance et de la diversification de l'économie de l'Ouest. La négociation de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le déroulement de la ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales de l'Accord GATT et au sein de la Communauté européenne et dans les pays du Pacifique auront tous des répercussions importantes sur la croissance de l'économie de l'Ouest. Pour que le gouvernement fédéral, les provinces, les institutions privées et l'industrie puissent tirer profit de ces débouchés, il faudra assurer la coordination de la politique et des renseignements pertinents et l'utilisation de ces renseignements dans le cadre à la fois du processus d'approbation des projets et des activités de défense de la politique du Ministère.

L'Ouest canadien manifeste un grand esprit d'entreprise, il compte en effet le plus fort pourcentage de petites entreprises par habitant au Canada. Les besoins de ces entreprises de l'Ouest canadien sont variés et souvent uniques, c'est pourquoi il faut faire preuve de souplesse sur le plan administratif.

2. Initiatives

Les initiatives que le Ministère poursuivra en 1989-1990, comprennent :

un taux de participation : pour accroître le taux d'approbation des demandes au titre du Programme de diversification de l'Ouest, le ministère maintiendra une action concertée pour stimuler l'élaboration de propositions de grande qualité et affectera des ressources pour renforcer sa présence dans divers secteurs comme la technologie, les services, le commerce et les grands projets. L'attention du public sera concentrée sur les grands projets susceptibles de stimuler l'économie, et bien qu'il ne soit pas toujours la principale source de financement de ces projets, DEO jouera un rôle de défenseur actif pour faciliter et coordonner le déroulement de ces projets;

un rôle de défenseur : DEO jouera un rôle de défenseur dans l'initiative d'approvisionnements et dans l'élaboration de processus afin d'assurer que l'optique de l'Ouest est prise en considération lors de la formulation et du développement de politiques et de propositions de programme dans tous les secteurs. Étant donné que l'Ouest se tournera vers le Ministre et le Ministère pour toutes les initiatives de développement économique et vu que le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest est limité, un rôle de défenseur s'imposera pour que la diversification de l'économie de l'Ouest se concrétise;

les relations interministérielles : vu que plusieurs des activités de DEO font appel à d'autres ministères et organismes gouvernementaux, les relations interministérielles revêtent une grande importance. Par conséquent, DEO prendra des mesures pour renforcer ses liens avec ceux-ci afin de faciliter son rôle de défenseur;

la liaison : le Ministère adoptera une approche plus systémique en ce qui concerne la définition des intérêts des divers intervenants dans l'Ouest, à savoir l'industrie, les syndicats, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. On s'efforcera d'identifier la gamme d'intérêts, d'établir un processus pour tenir compte des points de vue des divers organismes et d'élaborer un moyen d'interaction;

un rôle de service : en accord avec son rôle de Ministère offrant des services, c'est-à-dire qui répond à plus de 1 000 demandes de renseignements par téléphone et rencontre plus de 100 clients par semaine, DEO fournira, compte tenu des ressources humaines dont il dispose, un service personnalisé, accessible et dépourvu de la lourdeur bureaucratique;

l'organisation : en ce qui touche l'organisation, pendant l'année à venir, le Ministère passera d'une période de croissance rapide axée sur les transactions à une période de consolidation et de raffermissement de ses activités et processus. Les priorités précises incluent la vérification interne et l'évaluation des programmes. Il sera nécessaire d'allouer les ressources humaines du Ministère efficacement, de maintenir un milieu de travail productif et de continuer d'insister sur le perfectionnement du personnel.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Voici une mise à jour concernant certaines initiatives exposées dans la partie III du Budget des dépenses principal pour 1988-1989.

Mise en oeuvre du Programme de diversification de l'Ouest (PDO) : Les réalisations du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien à l'égard de projets financés, d'initiatives importantes (qui profiteront à un large secteur de l'industrie, où l'aide sera consentie à plus d'un bénéficiaire ou à un organisme qui utilisera le financement à un but non-lucratif) et de questions de politique et d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement ont déjà eu des répercussions considérables dans l'Ouest.

En raison de l'esprit d'entreprise qui caractérise l'Ouest canadien et des besoins variés et souvent uniques des entreprises de l'Ouest canadien (qui est la région qui compte le plus grand nombre de petites entreprises par habitant), on a dû adopter une nouvelle approche quant à la structure organisationnelle. Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien est donc devenu le premier ministère fédéral dont le siège social est situé dans l'Ouest et qui possède des bureaux régionaux dans chacune des quatre provinces de l'Ouest et dans la Région de la capitale nationale. Le Programme a été expressément conçu pour permettre de traiter diverses propositions avec souplesse.

Le Programme de diversification de l'Ouest n'est pas un programme d'admissibilité systématique et il n'a pas été conçu pour remplacer les sources de financement existantes. Il permet d'offrir une aide proportionnée au niveau d'aide requis pour obtenir les résultats souhaités, et il vise à compléter, et non à remplacer, les sources de financement traditionnelles. L'aide prend habituellement la forme de contributions remboursables et les modalités de remboursement sont le plus souples et le plus simples possible.

Législation : La Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien (chapitre 17 des Statuts du Canada de 1988) a été promulguée le 28 juin 1988. Elle a créé le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (autrefois Bureau de la diversification de l'Ouest) et énonce les pouvoirs et responsabilités du Ministre.

Le Ministre doit s'acquitter du mandat ministériel décrit à la page 13. Il a en outre le pouvoir de formuler des plans et d'élaborer des stratégies à l'appui du développement et de la diversification de l'économie de l'Ouest et de contrôler la mise en oeuvre des programmes et des projets visant la poursuite de ces objectifs. Dans les cas où ces activités ne sont pas menées par d'autres ministères, DEO a le pouvoir d'entreprendre et de mettre en oeuvre les activités nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Consultation plus efficace : Le Ministère a élaboré des procédés de consultation officieux et officiels avec d'autres ministères et organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux, en partie par le mécanisme des ententes fédérales-provinciales, par des protocoles d'entente officiels et des accords avec d'autres intervenants de l'Ouest (municipalités, industrie, syndicats). Ces procédés devraient permettre de découvrir des possibilités de diversification.

Coordination de la prestation des services fédéraux : Le Ministère coordonne, au sein des organismes fédéraux, la mise en place de l'infrastructure assurant la rationalisation des services fédéraux dans l'Ouest, par l'établissement de réseaux d'information, la coordination interministérielle et la mise sur pied de services d'échange de données. Bien que DEO soit le principal point de contact pour les activités quotidiennes, la coopération active des ministères axiaux, qui travaillent avec DEO, constitue un élément clé de ce service.

Rôle de soutien du gouvernement fédéral : Le Ministère a mis en place une forte équipe de soutien qui veille à assurer la totale intégration de DEO au processus décisionnel central du gouvernement fédéral. Cela permet au Ministère d'offrir des conseils sur les questions touchant l'élaboration de politiques et de programmes nationaux dans une perspective propre à l'Ouest du Canada.

Approvisionnements : DEO a fait un certain nombre d'interventions dans le système principal d'approbation des projets de l'État pour faire en sorte que le développement industriel et régional devienne l'objectif majeur, après les exigences opérationnelles.

DEO et Approvisionnements et Services Canada (ASC) ont mis au point l'Initiative d'acquisitions de l'Ouest (IAO). Cette initiative, annoncée le 20 juillet 1988 à Régina, prévoit, sur quatre ans, une augmentation de 600 millions de dollars des achats d'ASC dans l'Ouest, ce montant s'ajoutant au niveau de 933 millions de dollars de 1986-1987; une augmentation des activités d'acquisition régionales par les ministères axiaux; une étude sur les possibilités de marchés qui sera terminée en 1989; le développement de fournisseurs par le biais du Programme de diversification de l'Ouest; une pénétration accrue du marché par le secteur public grâce à la mise en place d'un réseau de défense des achats; et doit essayer d'accroître les achats dans l'Ouest pour les Grands projets de l'État (GPE). Citons deux exemples de GPE dans l'Ouest en 1988 : les véhicules tous terrains pour le Nord, un achat de 420 millions de dollars obtenu par le Canadian Foremost Ltd. de Calgary et le Système tactique de commandement, de contrôle et de communications (STCCC). Une large part du contrat de 1,3 milliard de dollars pour la première étape du STCCC sera effectuée dans l'Ouest.

Le 28 juin 1988, le Cabinet a approuvé la Stratégie annuelle des approvisionnements canadiens (SAAC) qui reconnaît le développement industriel et régional à long terme en tant qu'objectif principal pour les acquisitions après le respect des exigences opérationnelles. Plus précisément, DEO a obtenu un siège sur les Conseils d'examen supérieurs des Grands projets de l'État et aux Comités de révision d'approvisionnements. La SAAC incluera une évaluation des possibilités de développement industriel importantes, permettant ainsi aux ministres de fournir une orientation quant aux activités d'acquisition futures.

Programmes existants : Le Ministère a été chargé d'un certain nombre de programmes et activités du ministère de l'Expansion industrielle régionale, exposés en détail à la Section II, Renseignements supplémentaires, page 40. Le Ministère administre aussi ces activités dans le but d'assurer une meilleure mise en oeuvre des objectifs généraux de DEO et de répondre aux exigences particulières des bénéficiaires de l'Ouest.

E. Efficacité du Programme

L'efficacité du Programme est mesurée à l'égard de son objectif de promouvoir l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest canadien de manière à accroître l'influence de l'Ouest dans les politiques et prises de décision nationales, d'améliorer les services aux clients dans l'Ouest et de faciliter la coordination fédérale-provinciale. Cet objectif peut être réalisé en augmentant les emplois, par l'expansion économique, la défense des intérêts de l'Ouest, l'amélioration des services aux clients et une meilleure coordination fédérale-provinciale-industrielle.

Expansion économique : L'aide consentie par DEO est habituellement sous forme de contributions remboursables. Le tableau 5 présente la valeur des contributions remboursables au 2 décembre 1988.

Tableau 5 : Valeur des contributions remboursables au 2 décembre 1988*

(millions de dollars)	Aide totale	Pourcentage remboursable	Aide rembour-sable	Aide non remboursable
Programme de diversification de l'Ouest	74,0	81,4%	60,2	13,8
Programme de développement industriel et régional	21,9	32,0%	7,0	14,9
Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest	11,8	44,1%	5,2	6,6
Ententes de développement économique et régional				
Entente auxiliaire Canada/Alberta sur la commercialisation et la transformation des produits agricoles	6,3	0,0%	0,0	6,3
Entente auxiliaire Canada/C.-B. sur le développement industriel	19,5	93,8%	18,3	1,2
Entente auxiliaire Canada/C.-B. sur les mesures d'encouragement aux petites entreprises	3,4	100,0%	3,4	0,0
Total	136,9	68,7%	94,1	42,8

* Ceci ne comprend pas l'initiative du Centre de Winnipeg Phase II et 13 grands projets. On appelle grands projets ceux qui bénéficient à un large secteur de l'industrie, où l'aide est consentie à plus d'un bénéficiaire ou à un organisme qui utilisera le financement à un but non-lucratif. Des exemples de grands projets sont donnés à la page 30.

À ce jour la majorité des projets ayant reçus une aide impliquent plusieurs partenaires financiers et comprennent presque toujours un engagement financier important du requérant, ainsi qu'un capital-risque ou d'autres fonds provenant de programmes gouvernementaux.

Lors de sa première année d'opération pour chaque dollar provenant du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest le ministère a suscité un investissement de 3,00 $ d'autres ministères fédéraux, d'autres niveaux de gouvernement et du secteur privé. Cet investissement supplémentaire est le résultat d'un "effet de levier" car il n'aurait pas lieu sans l'aide de DEO. Les "Fonds provenant d'autres sources" présentés au tableau 6, excluent les crédits à l'investissement et n'extraient pas du calcul la partie remboursable de l'aide fournie par DEO.

Les "Fonds provenant d'autres sources, net de remboursement", tel que présenté au tableau 6, représentent les investissements nets (excluant les crédits à l'investissement) générés par d'autres sources pour chaque dollar d'aide de DEO, à l'exclusion de la partie remboursable. Pour chaque dollar fourni sous l'égide du Programme de diversification de l'Ouest, 20,60 $ d'aide, nets de remboursement, sont rendus disponibles par d'autres ministères fédéraux, d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé.

Tableau 6: Effet de levier par programme *

Programme	Diversification de l'Ouest	Développement industriel et régional	Développement industriel relié au transport dans l'Ouest
Fonds provenant d'autres sources	3,0	3,6	5,3
Fonds provenant d'autres sources, nets de remboursement	20,6	5,7	10,3

* Ces chiffres concernent les projets réguliers du PDO et n'incluent pas les grands projets qui sont définis dans le tableau 5, page 23.

Au 16 décembre 1988, le Ministère avait approuvé 701 projets et fourni une aide totale de plus que 437 millions de dollars. L'on prévoit que ce rythme d'approbation des projets augmentera, permettant d'assurer que le financement donné à ces organisations aidera à diversifier l'économie de l'Ouest.

Défense des intérêts de l'Ouest canadien : Au cours des 14 premiers mois de fonctionnement, DEO a joué un rôle majeur dans les initiatives visant à accroître le niveau des achats fédéraux accordés à des entreprises de l'Ouest. L'actuel niveau des fonds fédéraux de développement industriel dans l'Ouest fait également l'objet d'un examen en vue de faire en sorte que les industries de l'Ouest reçoivent une part adéquate de cette aide, et pour veiller à ce que les programmes fédéraux dans l'Ouest continuent de bénéficier des niveaux de ressources existants ou de niveaux accrus. Au besoin, les programmes seront restructurés de manière à mieux promouvoir l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest. Des exemples précis de ces initiatives sont fournis sous les rubriques "Rôle de soutien du gouvernement fédéral" et "Approvisionnements" dans la partie état des initiatives annoncées antérieurement, page 20.

Services aux clients améliorés : Pour rehausser le profil du Ministère et sensibiliser ses clients éventuels à l'existence de son programme, DEO a organisé à Edmonton une foire sur les produits qui a très bien fonctionné ainsi que 27 journées d'information à divers endroits dans l'Ouest, en plus de participer à treize foires commerciales, quatre colloques sur les affaires et un salon dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise. Cette activité a eu pour résultats d'augmenter de façon significative le nombre de demandes et de propositions émises.

Au 16 décembre 1988, le personnel du Ministère avait répondu à près de 97 000 demandes de renseignements téléphoniques et rencontré près de 7 700 clients. Le temps moyen d'approbation des projets, à partir de la date d'autorisation par les analystes de projets jusqu'à l'approbation finale et l'accréditation financière, est de 28 jours. Cette période a grandement diminué au fur et à mesure que le Ministère a acquis un plus grand nombre d'employés et rationalisé ses méthodes (à titre d'exemple, de février à avril 1988, le temps moyen d'approbation d'un projet s'établissait à 65 jours).

Le Ministère a été organisé et a élaboré des procédures qui lui permettent de traiter avec ses clients de façon flexible et non-bureaucratique. L'élimination des formulaires de demande officiels permet au client de fournir une brève description écrite (habituellement deux pages) faisant part de leur proposition. Les conditions de l'aide fournie sont adaptées aux circonstances de chaque projet particulier, y compris l'apport de chaque participant et ses besoins, et sont conçues de façon à être flexibles. Même dans les cas où le projet ne convient pas aux critères du PDO, les requérants sont souvent aidés, grâce au rôle d'orientateur et aux fonctions de référence du Ministère qui permettent de trouver d'autres sources d'aide.

Amélioration de la coordination fédérale-provinciale-industrielle : En collaboration avec plusieurs industries de l'Ouest et des gouvernements provinciaux, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a tenu un rôle majeur dans un certain nombre de programmes importants. Des exemples détaillés de grands projets (ceux qui bénéficient à un large secteur de l'industrie, où l'aide sera consentie à plus d'un bénéficiaire ou à un organisme qui utilisera le financement à un but non-lucratif) sont fournis dans la partie "Information sur le rendement et justification des ressources" page 30.

Augmentation des emplois : La création et le maintien des emplois résultant de l'aide fournie à l'industrie de l'Ouest permettra sans aucun doute à l'économie de l'Ouest de mieux affronter les fluctuations inhérentes aux cycles qui caractérisent le secteur des ressources naturelles. C'est particulièrement vrai si l'on tient compte du fait que 85 % des projets pour lesquels une aide est demandée proviennent de secteurs autres que les ressources naturelles.

F. Informations sur le rendement et justification des ressources

Le Ministère utilise ses ressources pour aider l'économie de l'Ouest, à se développer et se diversifier, en fournissant une aide directe aux entreprises de l'Ouest. L'aide fournie dans chaque province et dans l'Ouest en général est présentée dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Projets de DEO approuvés au 16 décembre 1988

	Millions de dollars	Nombre de projets
Colombie-Britannique	68,0	208
Alberta	60,7	320
Saskatchewan	36,1	96
Manitoba	42,9	72
Grands projets de 25 millions de $ et plus		
• Moresby Sud	79,0	1
• Mise en valeur des salmonidés	53,7	1
• Agriculture - sols	45,0	1
• Charbon à faible teneur en soufre	27,0	1
• Agriculture - biotechnologie	25,0	1
TOTAL	**437,4**	**701**

Les projets appuyés par DEO peuvent être cités comme moyens d'accroître la diversification économique de l'Ouest. Voici des exemples de projets importants:

- Otto Bock Orthopedic Industry of Canada Ltd. de Winnipeg, au Manitoba, exploite une installation de fabrication avancée qui produit des pièces pour de nombreux produits prothétiques et orthétiques. A la suite d'une analyse détaillée du marché national et du marché international, cette compagnie a proposé un programme d'expansion de 4,6 millions de dollars et un programme de recherche-développement de 1,2 million de dollars en vue d'introduire un certain nombre de nouveaux produits et procédés qui pourraient être très utiles aux handicapés. DEO appuie ce projet en versant une contribution entièrement remboursable de 1 136 450 $. Ce projet devrait placer le Canada à l'avant-scène de la technologie des soins de santé dans le secteur des produits orthétiques. (Financement: DEO 1 136 450 $, autres sources 3 449 350 $).

- Canron Inc. de Saskatoon, Saskatchewan, recevra une contribution remboursable de 1 046 000 $ pour établir de nouvelles installations pour la fabrication de conduites en béton à haute pression destinées à l'irrigation et à des projects municipaux dans l'ouest du Canada. Il n'existe pas actuellement de fabricants de conduites en béton à haute pression dans l'ouest du Canada, et l'établissement de cette usine devrait réduire annuellement de plusieurs millions de dollars les importations de ce produit dans l'Ouest. Il existe également, pour ce produit, des possibilités d'exportation aux États-Unis. (Financement: DEO 1 046 000 $, autres sources 4 454 000 $).

- Suncourt Manufacturing Inc. est une petite entreprise de Calgary qui fabrique et vend de petits éléments novateurs appelés Power Louver Equalizer. Ces égalisateurs de pression sont intégrés dans le dispositif de distribution d'air des générateurs-pulseurs d'air chaud et en régularisent le débit. Comme le confirment les enquêtes et analyses de commercialisation, le produit pourrait avoir, au Canada et aux États-Unis, un marché de 300 000 unités annuellement avec des ventes prévues de plus de 2 millions de dollars en 1988-1989. En raison du potentiel considérable de ce produit, DEO consentira un financement de 216 000 $, dont 150 000 $ est remboursable. (Financement: DEO 216 000 $, province de l'Alberta 30,000 $, autres sources 498 000 $).

- BTC Engineering Ltd. de Vancouver-Nord, C.-B.,recevra une contribution remboursable de 406 176 $ de DEO pour la mise au point d'une nouvelle série de batteries au lithium à grande densité d'énergie qui seront exportées pour utilisation par l ɹ forces armées américaines. Ce projet dont le coût est évalué à 1 048 000 $ comprend l'ingénierie et la conception du produit. Comme il n'existe aucun autre fabricant de batteries primaires au lithium au Canada, la mise au point de ces batteries accroîtra l'assise technologique de l'Ouest. (Financement: DEO 406 176 $, autres sources 641 824 $).

Voici des exemples de projets de moindre envergure :

- Elman's Food Products Ltd. de Winnipeg, au Manitoba, recevra une contribution non-remboursable de 49 844 $ de DEO pour l'aider à construire de nouvelles installations afin d'accroître sa production de spécialités alimentaires telles que des petits légumes conservés dans du vinaigre, des préparations à base de raifort et de hareng pour les marchés canadien et international. Ce projet encouragera la transformation de produits agricoles de l'Ouest et appuyera la diversification puisque la production de tels produits dans l'Ouest canadien est limitée. (Financement: DEO 49 844 $, autres sources 564 979$).

- Custom Packaging Inc. de Davidson, Saskatchewan, recevra une contribution remboursable de 83 250 $ pour la construction d'une usine et l'achat d'équipement qui auront la capacité de recevoir des transports en vrac par train ou par camion d'hydroxide de sodium en grains, et ensuite d'emballer ce produit dans des sacs et des tonneaux de diverses tailles pour le distribuer à des grossistes. Comme il n'existe pas d'autres emballeurs d'hydroxide de sodium en grains dans l'Ouest du Canada et que les produits utilisés pour l'emballage seront achetés à des fournisseurs de l'Ouest, l'on s'attend à ce que ce projet ait de nombreuses retombées économiques dans l'Ouest du Canada. (Financement: DEO 83 250 $, autres sources 451 750 $).

- JacPak Commercial Packaging Inc. d'Edmonton, en Alberta, recevra une contribution remboursable de 30 000 $ de DEO pour l'achat d'un nouvel équipement d'emballage en plastique sous vide. JacPak exploite la seule entreprise de l'Ouest canadien en mesure de produire du matériel d'emballage en plastique pour les aliments cuits et les fruits et légumes fragiles, dont pourra se servir l'industrie de l'alimentation. Elle est en outre bien placée pour profiter pleinement de la croissance de l'industrie de l'emballage au Canada. On prévoit que les ventes devraient se chiffrer à 1,2 million de dollars pendant la première année de production. (Financement: DEO 30 000 $, autres sources 90 000 $).

- MBM Computing Inc. de Burnaby C.-B. recevra une contribution non-remboursable de 7 500 $ de DEO qui sera affectée à une étude de marché visant à évaluer le potentiel de vente d'un système de conception assisté par ordinateur appelé Municipal CADBase mis au point par l'entreprise. Ce système exécutera des fonctions de cartographie et de gestion de base de données ainsi que de nombreuses autres fonctions créées pour la planification, la recherche et l'analyse dans le domaine de l'urbanisme. Le projet de commercialisation comprendra un examen de l'utilisation des ordinateurs dans les municipalités de la C.-B., une analyse des produits compétiteurs, une étude de l'aide provinciale pour les applications de l'informatique dans les municipalités et une évaluation des possibilités de marché dans l'Ouest et le centre du Canada (Financement: DEO 7 500 $, autres sources 2 500 $).

Voici quelques exemples de grands projets (ceux qui profiteront à un large secteur de l'industrie, où l'aide sera consentie à plus d'un bénéficiaire ou à un organisme qui utilisera le financement à un but non-lucratif).

- Agri-tech, une nouvelle société de commercialisation internationale pour les produits de l'industrie de la manutention et de l'entreposage des céréales a été instaurée à Winnipeg, au Manitoba, grâce à une contribution de 1,32 millions de dollars du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest. La société sans but lucratif développera des marchés outre-mer pour l'industrie de la manutention et de l'entreposage des céréales de l'Ouest du Canada et offrira ses services à toutes les entreprises du secteur de l'agriculture de l'Ouest canadien. L'appui que les propriétaires d'industrie offriront à Agri-tech est évalué à 3,2 millions de dollars. Ce montant proviendra des frais d'adhésion et des frais de service demandés pour chacun des projets au cours des cinq premières années. Après cette période, on s'attend à ce que cette initiative génère environ 20 millions de dollars en ventes à l'exportation et crée quelque 400 d'emplois. (Financement: DEO 1,32 millions de dollars, autres sources 3,2 millions de dollars).

- Prairie Implement Manufacturers Association de Regina, en Saskatchewan, recevra une contribution de 487 566 $ de DEO sur une période de trois ans afin d'aider les inventeurs et les innovateurs oeuvrant dans le domaine de l'équipement agricole à mettre au point leurs inventions, en plus de leur permettre d'entrer en contact avec des entreprises possédant les capacités de fabrication adéquates. (Financement: DEO 487 566 $, autres sources 85 923 $).

- Forintek Canada Corp. et Forest Engineering Research Institute of Canada recevront 13,5 millions de dollars pour la construction, à Vancouver, C.-B., d'un centre de recherche de 30 millions de dollars de catégorie internationale sur les produits forestiers pour l'ouest du Canada. Forintek a pour mission de diriger l'avancement technologique de l'industrie forestière canadienne, au moyen de la création et de l'application de concepts novateurs, de procédés et de produits nouveaux et de programmes d'éducation. (Financement: DEO 13,5 millions de dollars, province de la Colombie-Britannique 13,5 millions de dollars, autres sources 3 millions de dollars).

- Centre for Frontier Engineering Research (C-Fer), un institut de recherche à but non lucratif d'Edmonton, en Alberta, a reçu une contribution de 7,75 millions de dollars de DEO pour l'aider à concevoir et mettre au point des installations d'essai à la pointe du progrès. Ces installations de classe mondiale dont le coût s'élève à 18 millions de dollars seront dotées de laboratoires incomparables pour des essais de résistance à basses températures et des essais de produits tubulaires. (Financement: DEO 7,75 millions de dollars, province de l'Alberta 6,75 millions de dollars et un prêt garanti jusqu'à 5,0 millions de dollars, C-Fer le reste du financement).

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 8 : Détails des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Personnel			
Traitements et salaires	16 769	12 034	2 185
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 580	1 553	....
	19 349	13 587	2 185
Biens et services			
Transports et communications	3 174	2 408	530
Information	1 407	844	268
Services professionnels et spéciaux	7 080	5 932	1 463
Location	141	187	67
Achat de services de réparation et d'entretien	971	218	47
Services publics, fournitures et approvisionnements	469	529	125
Autres subventions et paiements	2	....	3
	13 244	10 118	2 503
Total des dépenses de fonctionnement	32 593	23 705	4 688
Capital	1 797	1 437	515
Paiements de transfert			
Subventions	10 000	25	....
Contributions	242 999	160 066	47 058
	287 389	185 233	52 261

2. Besoins en personnel

Les dépenses relatives au personnel de la Diversification de l'économie de l'Ouest représentent 59 % des dépenses de fonctionnement du Programme. Une ventilation des besoins du Programme figure au tableau 9.

Tableau 9 : Détails des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1989-1990
	89-90	88-89	87-88		
Gestion	47	21	14	56 200 - 123 400	75 065
Scientifique et professionnelle					
Économie, sociologie et statistique	9	7	7	16 185 - 77 100	69 110
Administration et service extérieur					
Services administratifs	15	17	4	15 178 - 64 300	39 099
Gestion des finances	17	15	2	14 100 - 63 177	49 005
Services d'information	13	8	3	15 055 - 64 300	46 983
Gestion du personnel	3	6	2	14 737 - 60 493	46 067
Commerce	112	92	14	16 748 - 69 116	59 960
Autres	1	3	..	20 807 - 68 111	....
Soutien administratif					
Commis aux écritures et aux règlements	40	40	7	14 338 - 35 194	26 525
Secrétariat, sténographie et dactylographie	56	47	12	14 210 - 35 419	25 969
Autres	..	6	..	....	....

Nota : La colonne des années-personnes représente la répartition prévue, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle montre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1988. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les écarts dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

	Années-personnes non-contrôlées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1989-1990
	89-90	88-89	87-88		
Autre	7	..	..	0 - 147 700	73 994

3. Dépenses en capital

Le tableau 10 présente les dépenses en capital de 1987-1988 à 1989-1990. Ces dépenses représentent 0,5 % du Budget principal de 1989-1990 du Ministère.

Tableau 10 : Répartition des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1989-1990**	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Construction et acquisition de machinerie et d'équipement	**1 797**	1 437	515

L'équipement acheté se compose principalement de mobilier de bureau, de matériel téléphonique et de communication de messages, de photocopieuses, de machines de traitement de texte, d'ordinateurs et d'autres articles liés à l'informatique.

4. Paiements de transfert

Les subventions et les contributions représentent 90 % du Budget principal pour 1989-1990. Le tableau 11 est un sommaire de toutes les dépenses au chapitre des subventions et contributions.

Tableau 11 : Détails des subventions et contributions

(en dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Subventions			
Subventions accordées en vertu du Programme de diversification de l'Ouest	10 000 000	25 000	....
Total des subventions	**10 000 000**	25 000	....
Contributions			
Contributions en vertu d'un programme ou dans le cadre d'un projet visant à promouvoir ou à accélérer la diversification et la croissance économiques de l'Ouest du Canada, y compris la création, la promotion et l'expansion d'entreprises, le lancement de nouvelles entreprises, la mise sur pied d'activités de recherche et de développement, l'élaboration d'infrastructures commerciales, et la participation sélective à d'autres programmes contribuant au développement régional et économique de l'Ouest du Canada	180 099 000	95 203 000	512 490
Contributions en vertu de la Loi sur le développement industriel et régional et pour les engagements en vigueur en vertu de programmes antérieurs maintenant abolis	19 000 000	16 261 600	13 483 297

Tableau 11 : Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1988-1989
Contributions aux termes des ententes auxiliaires en vigueur en vertu des Ententes de développement économique et régional et des Ententes cadres de développement avec les provinces	22 300 000	18 171 400	16 436 019
Contributions en vue d'appuyer le Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest	7 600 000	16 429 600	6 817 125
(S) Obligations contractées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises	14 000 000	14 000 000	9 808 660
	242 999 000	160 065 600	47 057 591
	252 999 000	160 090 600	47 057 591

5. Recettes

Les contributions remboursables, qui doivent être normalement remboursées au cours des prochaines années représentent 68.7% de toute l'aide fournie par le DEO à des projets réguliers pour tous les programmes. L'on s'attend à ce que les recettes augmentent de façon importante au fur et à mesure que les contributions remboursables seront échues. Les recettes de DEO sont versées directement au Trésor.

Tableau 12 : Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1989-1990	Prévu 1988-1989	Réel 1987-1988
Rendement de l'investissement	525	559	590
Remboursement des dépenses de l'année antérieure	3 431	1 601	1 483
Services et frais de services	1 982	2 041	1 205
	5 938	4 201	3 278

6. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses du Programme ne comprend que les dépenses qui doivent être imputées à ses crédits votés et statutaires. Le tableau 13 renferme des détails sur les autres éléments, ainsi que les recettes, qui doivent être pris en considération dans le calcul du coût estimatif total du programme.

Tableau 13 : Coût estimatif total du Programme pour 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990	1988-1989
Dépenses de fonctionnement	32 593	18 622
Dépenses en capital	1 797	200
Paiements de transfert	252 999	293 427
Budget des dépenses principal	287 389	312 249
Services reçus sans frais		
Locaux - de Travaux publics	900	1 965
Émission des chèques - d'Approvisionnement et Services	32	28
Contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes d'assurance et d'autres frais - du Secrétariat du Conseil du Trésor	384	206
	1 316	2 199
Coût total du Programme	288 705	314 448
Moins : Recettes à valoir directement sur le Trésor *	5 938	4,201
Coût net estimatif du programme	282 767	310,247

* Voir les détails au tableau 12

B. Responsabilités transférées du ministère de l'Expansion industrielle régionale

Des Décrets en conseil ont été approuvés pour permettre le transfert des fonctions et des responsabilités suivantes du Ministre de l'Expansion industrielle régionale au Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest :

- les Ententes de développement économique et régional (EDER) dans les quatre provinces de l'Ouest, à l'exception des ententes auxiliaires se rapportant à une entreprise, à l'avancement général des sciences et de la technologie, à la restructuration complète d'un secteur industriel, au développement des régions du nord ou au secteur du tourisme;

- les Ententes-cadres de développement (ECD) dans les quatre provinces de l'Ouest, à l'exception des ententes auxiliaires se rapportant à une entreprise, à l'avancement général des sciences et de la technologie, à la restructuration complète d'un secteur industriel, au développement des régions du nord ou au secteur du tourisme;

- la Loi sur les zones spéciales, en ce qu'elle touche les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique;

- la Loi sur le développement industriel et régional, à l'exception de l'article 3, dans les quatre provinces de l'Ouest en ce qui concerne les subventions, les prêts, les contributions et les garanties de prêts consentis dans ces provinces;

- la Loi sur les prêts aux petites entreprises, en ce qu'elle touche les quatre provinces de l'Ouest, pour ce qui est de la radiation du passif éventuel;

- les bureaux des Coordonnateurs fédéraux du développement économique (CFDE) de l'Ouest, y compris les besoins pour les accords de planification EDER; et

- les contributions effectuées en vertu du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest.

En fait, les responsabilités suivantes relèvent maintenant de la Diversification de l'économie de l'Ouest, conformément aux dispositions des Décrets en conseil :

- les ententes auxiliaires issues des ECD : centre-ville de Winnipeg phase I (Manitoba) et transformation des produits alimentaires II (Alberta);

- les ententes auxiliaires issues des EDER : centre-ville de Winnipeg phase II (Manitoba); transformation agricole (Alberta); subventions aux petites entreprises et développement industriel (Colombie-Britannique);

- tous les projets du Programme de développement industriel et régional (PDIR) et du Programme de développement industriel relié au transport dans l'Ouest (PDITO) en place au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.